

## Conseil de la mer des élèves n°1

Vendredi 24 Novembre 2017

Lieu : Ecole élémentaire Clair Saint-Maximin

### Ordre du jour :

1. ***Rappel du principe de l'AME***
2. ***Vote du choix du site***
3. ***Représentations premières du lieu***
4. ***Election des représentants de l'AME***
5. ***Présentation des élèves du projet « Les sentinelles du Galion » de 2016***
6. ***Prochaines étapes de l'AME- Questions diverses***

Personnes présentes :

- 17 élèves du CM1 B du projet AME
- 8 élèves du CM2 B représentants du projet « Les sentinelles du Galion »
- Mme SABAS Jessica, Enseignante du CM1 B Responsable Projet AME

Début : 9h15

L'enseignante déclare le lancement du premier conseil de la mer et demande à un élève de lire l'ordre du jour.

### **1. Rappel du principe de l'AME**

L'enseignante explique que pendant les Conseils de la mer, il faudra prendre les décisions importantes tous ensemble pour l'AME.

Elle demande de rappeler les 3 grands principes de l'AME : connaître, vivre et transmettre la mer.

Les élèves précisent la signification de chaque principe.

Connaître, c'est apprendre des choses sur la mer comme le nom des animaux de la mer précise un élève.

Vivre, c'est voir des personnes qui travaillent pour la mer comme mon père qui est pêcheur dit un élève.

Transmettre, c'est dire aux autres ce qu'on a appris pour aider à protéger la mer.

### **2. Vote du choix du site**

L'enseignante demande quels sites les élèves souhaiteraient sélectionner pour l'AME.

Propositions des élèves:

-Plage du Galion : Très proche (5 min en bus) et les élèves y vont très souvent, très appréciée pour son bassin plat pour la baignade des enfants.

-Plage de Grand-case : assez proche (15 min en bus) et assez fréquentée par les élèves.

-Plage d'Orient Bay : proche (10 min en bus) et très peu fréquentée par les élèves.

- Plage de Cul-de-sac : Assez proche (15min en bus) et baignade difficile.

-Plage de Mullet Bay: Très éloignée (30min en bus) et en partie hollandaise, baignade moyenne pour les enfants.

L'enseignante précise que le lieu doit être assez proche de l'école pour y accéder le plus facilement possible.

A l'unanimité, les élèves décident de choisir le site du Galion parce qu'ils y sont déjà tous allés, souvent et aiment particulièrement le lieu car ils s'y rencontrent.

### **3. Représentations premières du lieu**

L'enseignante demande ce que les élèves ont pu trouver sur le site du Galion.

Un élève note sur un tableau les mots énoncés : sable, mer, iguane, plage, crabe, poisson, oiseau, arbre, pélican, cocotier, vagues, bateau, banc, table, piscine (avant l'Ouragan), montagne, herbe, roches, eau sale, voile, surfeur, voitures, chiens, personnes.

Un élève fait remarquer qu'il y a eu beaucoup de changements après l'Ouragan, il y a des déchets et on ne peut plus passer à pied au milieu de la plage. Les arbres n'ont plus de feuilles.

L'enseignante demande qu'est-ce qui a fait cela ? Les élèves répondent le vent très fort, la mer qui a beaucoup avancé et les vagues qui ont frappé.

L'enseignante propose de regrouper les mots notés par couleur. Quatre groupes sont retenus : les animaux, la mer, les choses et personnes, les arbres.

### **4. Election des représentants de l'AME**

Pour chaque conseil de la mer des élèves, il y aura des représentants qui pourront parler au nom de tous les élèves de l'AME. Ils seront les porte-paroles du groupe.

Un élève précise qu'on pourrait prendre les délégués de classe. Les autres préfèrent voter pour d'autres qui sauront mieux parler et écrire vite.

L'enseignante propose de désigner 5 personnes : un président, 2 assistants et 2 secrétaires.

8 élèves se présentent : Krys VARGAS, David WEBBER, Esmanda ISEBIA, Romani GLASGOW, Daniela FLEMMING, Kimrick BRYAN, Ayana FRANCIS, Denisha COCKS.

Après le vote, le bureau est élu comme suit :

- Présidente de l'AME : Daniela FLEMMING
- Assistantes de la présidente : Esmanda ISEBIA, Ayana FRANCIS
- Secrétaires : Kimrick BRYAN, David WEBBER

#### **5. Présentation des élèves du projet « Les sentinelles du Galion » de 2016-2017**

Deux élèves de CM2 expliquent ce qu'ils ont fait l'an dernier sur le site du Galion pour le projet participatif « *les sentinelles du Galion* ».

Ils précisent qu'ils ont découvert le littoral avec le Conservatoire du Littoral et la Réserve Naturelle. Ils ont fait des exercices dans la classe et ils sont allés sur la plage pour mettre en place ce qu'ils ont appris. Ils ont appris le nom des animaux et des végétaux du site et les ont fait des recherches sur internet et dans un livre qu'on leur a offert (la faune et la flore des Antilles, un élève montre le livre).

Une scientifique de l'association « Mon école, Ma baleine » est venue dans la classe pour leur parler des différents types de baleine. Ils ont même donné un nom à une baleine qu'ils devaient suivre.

Ils sont allés faire de la plongée sous-marine pour observer les poissons et les coraux.

A la fin, une grande affiche de 10m et deux kakémonos ont été fabriqués avec leurs dessins et photos et ont été exposés dans l'école pour expliquer à tous les autres élèves ce qu'ils ont fait.

Les élèves dévoilent ces affiches et échangent sur les différentes photos observées.

Visionnage du reportage de la chaîne télévisée lotv :

[https://www.iotv.fr/Sensibilisation-a-l-environnement-pour-les-eleves-de-Quartier-d-Orleans\\_v962.html](https://www.iotv.fr/Sensibilisation-a-l-environnement-pour-les-eleves-de-Quartier-d-Orleans_v962.html)

Les élèves de l'AME posent des questions aux élèves de CM2 sur leur projet et les animaux principalement.

## **6. Prochaines étapes de l'AME- Questions diverses**

Prochaines étapes de l'AME :

- Etat des lieux du site du Galion en allant sur place avec la Réserve Naturelle et le Conservatoire du littoral.
- Connaître les animaux du site
- Rencontrer les pêcheurs

Questions diverses :

Comment va-t-on faire pour aller sur le site ? Il faut faire une demande de bus à la collectivité un mois à l'avance. Il faudra prévoir les sorties et voir avec la directrice de l'école.

Est-ce qu'on ira se baigner ? Pour se baigner, il faut avoir les autorisations donc cela doit être organisé.

Clôture du conseil de la mer: 10h30